**Intervention de M. Christian Eckert, secrétaire d’Etat
chargé du budget**

A mon tour, j’aimerais revenir sur la question de la réforme de l’Etat et sur les interrogations qu’elles peuvent susciter. Je constate régulièrement, parce que je visite beaucoup de services en région - et tout récemment en outre-mer -, l’inquiétude qui peut être celle des agents face à des annonces dont ils ne perçoivent pas immédiatement toutes les conséquences, mais s’agissant des deux grands réseaux avec lesquels je travaille plus particulièrement - la DGFIP et la Douane - je crois qu’il y a des raisons solides d’aborder ces discussions avec confiance.

A condition évidemment d’avoir les idées claires sur ce que sont nos objectifs, et sur ce point, je crois qu’il y a, dans chacune de nos grandes directions, une feuille de route à moyen terme suffisamment conséquente pour montrer que Bercy n’a pas attendu d’impulsion extérieure pour engager sa réforme et sa modernisation.

C’est la raison pour laquelle il me semble qu’il faut faire la part des choses entre ce qui relève de la réforme territoriale, dont Michel Sapin a souligné qu’elle concerne un nombre très réduit d’agents - 1 % de nos effectifs - et les réformes qui ont été entreprises dans notre ministère depuis maintenant plusieurs années et qui, elles, concernent tout le monde.

Je pense évidemment à la Douane, qui a devant elle un cycle de réorganisations déjà important pour mettre en œuvre son projet stratégique, et où les logiques de métier doivent être respectées. Les missions douanières sont spécifiques, l’organisation de la douane elle-même répond à des exigences propres, et c’est pourquoi nous ne sommes pas favorables à ce que la carte des interrégions douanières évolue à court terme en fonction de celle des futures régions. Je le dis très clairement. C’est un choix de priorité que nous faisons et, pour nous, la priorité, c’est la cohérence des missions de la Douane par rapport à ses terrains d’action.

De la même façon pour la DGFIP, il nous semble assez clair à ce stade que la spécificité de ses missions est prise en compte. Les fonctions de niveau régional seront regroupées dans les nouvelles capitales de région - c'est un principe simple, et les premiers contacts avec les préfets préfigurateurs montrent qu'ils sont eux-mêmes désireux d'avoir à leurs côtés une direction régionale des finances publiques forte, pleinement opérationnelle dès 2016.

Dans ce cadre, j'ai aussi demandé au directeur général de mobiliser particulièrement le réseau pour accompagner la réforme territoriale de l'ensemble des ministères en matière immobilière - ce qui valorisera encore davantage une mission stratégique de la DGFIP, pilote de l'immobilier de l'Etat, mission à laquelle je suis très attaché.

Quelques précisions maintenant sur l’actualisation de la Charte de déconcentration, qui a donné lieu à un décret récemment. La nouvelle version a été vue par certains comme marquant la mainmise des préfets sur les services déconcentrés de l'ensemble des ministères, modifiant des équilibres bien établis. Mais là encore ces objections ne résistent pas à une lecture attentive du texte - rédigé subtilement il est vrai : le texte réaffirme que les grands réseaux territoriaux du ministère des finances (DGFIP, Douane, INSEE) exercent des missions qui échappent à l’autorité des préfets. Pour eux, le pouvoir d’initiative locale en matière d’organisation des services revient pleinement aux chefs de services déconcentrés, et à personne d’autre.

Je le dis d'autant plus aisément que je sais que nos services travaillent étroitement, déjà, avec les autres services de l'Etat. Je l'ai vu sur le terrain, encore la semaine dernière dans les départements d'outre-mer que j'ai visités, qu'il s'agisse des services de la DGFIP ou de la DGDDI. Cette coopération est naturelle, elle est de surcroît efficace. Et elle n'a pas besoin, pour se poursuivre, de superposer les cartes administratives ni de brouiller la ligne hiérarchique de nos directions. Les textes sont clairs, je voulais le réaffirmer ici, la volonté de vos ministres l'est tout autant, soyez-en assurés. Nous ferons face ensemble aux mutations de notre environnement, comme nous avons réussi à le faire par le passé, avec détermination mais aussi confiance dans l'intelligence des équipes et des agents qui font la réactivité et l'efficacité de notre ministère.